



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal

de l'entreprise de Liège - division Namur

Rése
au
Moni
belg***25017907*****24 JAN. 2025**

Greffe

N° d'entreprise : **429 212 825**

Nom

(en entier) : **AUXINA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SC agréée**Adresse complète du siège : **Place l'Illon, 17 - 5000 NAMUR**

Objet de l'acte : Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2025

1. Admission et démission de membres

L'Organe d'Administration a pris acte de la démission de Valérie SKA en sa séance du 10/12/2024.

L'Assemblée Générale Extraordinaire acte la démission de Valérie SKA et décide à l'unanimité des membres présents et représentés de nommer Cécile CORNET comme membre de l'OA en remplacement de Valérie SKA.

L'assemblée Générale Extraordinaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés de nommer Cécile CORNET comme administratrice-déléguée de la sc agréée :

-Cécile CORNET – La Croix, 158 à 5300 Coutisse – née le 13/06/1978

Au 17/01/2025, l'OA de la sc agréée Auxina est dorénavant composé de :

- ANTOINE Alain, président
- GRANDJEAN Nathalie, vice-présidente
- LESIRE Laurence, administratrice
- MARCHAND Jean, administrateur
- MEERHAEGHE Isabelle, administratrice
- BOREUX Kathleen, administratrice
- CORNET Cécile administratrice-déléguée

Cécile CORNET

Administratrice-déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)